

M. l'Orateur: D'autres occasions sont prévues pour les débats contradictoires. Si le député insiste pour amorcer un débat, je serai obligé de passer à une autre question.

M. Mazankowski: C'est une sorte de question supplémentaire, monsieur l'Orateur et je vous remercie. Notre réseau d'élevateurs régionaux est complètement bloqué. Nos élevateurs portuaires ne sont remplis qu'à moitié. Les chemins de fer viennent de faire savoir qu'ils n'utilisent pas leurs wagons à pleine capacité pendant toute l'année. Le CP a dit qu'au cours des mois de septembre, octobre et novembre, il n'a eu à utiliser que la moitié de ses wagons.

Je demande au ministre s'il étudie ce problème pour assurer une meilleure coordination et planification, une meilleure organisation de nos ventes de grain par rapport aux moyens de transport.

M. Lang: Monsieur l'Orateur, comme je l'ai dit dans ma réponse précédente, en nommant les coordonnateurs aux élevateurs de Vancouver et de Thunder Bay, nous voulions, grâce à des conseillers sur place, assurer une meilleure coordination. Le député nous avait apparemment reproché de nommer ces conseillers, mais c'est manifestement important. J'aimerais ajouter, cependant, qu'une année record soumet évidemment le système à des tensions. L'un de nos objectifs consiste à éprouver ces tensions et à déterminer l'efficacité du réseau. Quand les navires n'arrivent pas à temps, comme ce fut le cas en août et en septembre, c'est le présage de difficultés à venir.

Je voudrais également signaler au député, et me faire comprendre de tout le pays comme me comprennent les céréaliculteurs des Prairies, que nous venons d'avoir trois récoltes record. Si seulement l'une d'elles avait été une récolte moyenne, nous aurions un problème d'approvisionnement au lieu d'un problème de transport. Si nous voulons parvenir à acheminer un milliard de boisseaux de grain, c'est que nous savons qu'il sera possible d'accroître ainsi notre capacité de production, mais il ne faudrait pas trop s'étonner des difficultés qu'entraîne la surchauffe du réseau.

* * *

[Français]

LES INONDATIONS

LES TRAVAUX LIMITANT LES RISQUES D'INONDATION DANS LA RÉGION NORD DE MONTRÉAL—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Marcel Roy (Laval): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre chargé des Pêches et de l'Environnement.

Étant donné l'importance des travaux de contrôle des eaux limitant les risques d'inondation printanière dans la région nord de Montréal, particulièrement à Laval le long de la rivière des Prairies et de celle des Mille-Îles, et contrairement au communiqué émis par les députés péquistes régionaux, le ministre a-t-il l'intention de poursuivre les travaux jusqu'au 31 mars 1980, tel que prévu par l'entente Canado-Québec signée

Questions orales

au mois d'août 1977 et ainsi assurer aux victimes de ces inondations que nous continuerons à améliorer cette situation qui a déjà trop duré?

[Traduction]

L'hon. Len Marchand (ministre d'État (environnement)): Monsieur l'Orateur, je suis heureux d'informer le député que même si nous avons procédé à certaines réductions dans notre programme de construction de digues dans la région de Montréal comme en Colombie-Britannique, nous serons en mesure de respecter tous les engagements pris aux termes de l'accord conclu en 1975 par mon collègue l'actuel ministre des Communications, en vue de la construction de digues dans la région de Montréal. Le 18 octobre dernier, mon bureau en a informé M. Yves Bérubé, ministre des Ressources naturelles.

* * *

LES TRANSPORTS

DEMANDE DE DÉCLARATION CONCERNANT L'ACHEMINEMENT DU GRAIN VERS LES POINTS D'EXPORTATION

M. Doug Neil (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, ma question fait suite à celle du député de Vegreville. Elle intéresse le ministre responsable de la Commission canadienne du blé.

Dernièrement, des dirigeants de la Commission du blé, de compagnies céréalieres et des chemins de fer ont déclaré qu'à la suite de grèves, de la sous-utilisation des chemins de fer et d'autres facteurs qui se rattachent au transport et à la manutention des céréales, des ventes de grain ont été reportées, retardées ou annulées. Étant donné que les livraisons reportées pour l'année en cours s'élèvent jusqu'à présent à un million et demi de tonnes, à partir de Vancouver, et à un demi-million de tonnes à partir de Thunder Bay et en raison de l'importance du commerce céréalier non seulement pour l'Ouest mais pour l'ensemble du Canada, le ministre voudrait-il à la première occasion faire une déclaration à l'appel des motions pour éclairer la Chambre sur les livraisons reportées, les ventes perdues ou annulées, afin de mettre les producteurs de l'Ouest et les députés au courant de la situation?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports et ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, c'est la Commission du blé qui a communiqué ces données aux producteurs et, en tant qu'organisme responsable, elle continuera de le faire. J'ajoute que nous prenons toutes les mesures voulues pour réduire au minimum les ventes perdues et les délais de transport.

Par exemple, nous tâchons de découvrir s'il serait possible de prolonger la saison de navigation dans la Voie maritime ou de trouver d'autres moyens de transport des grains. Ce sont des choses qui retiennent notre attention. Il est certain que la grève sur les Grands lacs a nui effectivement à nos efforts en vue d'acheminer le plus de grain possible. Nous ne savons pas, au point où nous en sommes, jusqu'où nous pouvons aller pour accélérer le mouvement des navires et compenser cette perte.